

# SNU : un constat d'échec

## Exigeons son abandon !



### Un rapport de la cour des comptes accablant pour le SNU

Le Service National Universel (SNU) s'invite à nouveau dans la rentrée scolaire à travers un rapport que publie la cour des comptes. L'objectif est de tirer un bilan de ce dispositif cinq ans après son lancement. Le constat que dresse le rapport témoigne de l'échec du SNU alors même que le Président et son gouvernement, désormais démissionnaire, se sont entêtés à le promouvoir. Le rapport de la cour des comptes pointe ainsi « une montée en puissance à marche forcée » du SNU, en l'absence de débat parlementaire, sans consultation de la jeunesse ni des parties prenantes au rebours des recommandations émises par le groupe de travail qui s'était mis en place en 2018.



Le rapport de la cour des comptes vient appuyer certains constats avancés par les organisations syndicales et les associations mobilisées contre le SNU. La lecture du rapport rend ainsi compte du désintérêt des jeunes pour ce dispositif qui ne répond nullement à leurs attentes ni à leurs besoins :

« La croissance du nombre de jeunes volontaires participant aux séjours de cohésion [...] est restée en-deçà des objectifs fixés annuellement, et considérablement en-deçà des ambitions affichées en 2020 ». Derrière cette remarque, se lit l'échec du SNU.

Le rapport de la cour des comptes démonte aussi l'un des arguments brandis par les adeptes du SNU pour en assurer la promotion, la mixité sociale que favoriserait ce dispositif. Dans les faits, il n'en est rien : « cet objectif de mixité sociale n'a pas été atteint » conclut la cour des comptes qui constate que « les milieux d'origine des jeunes participants se caractérisent, depuis 2019, par une sur-représentation de jeunes dont les parents servent ou ont servi dans les corps en uniforme et des catégories socio-professionnelles plus favorisées ».

Si le rapport de la cour des comptes ne dit rien des graves défaillances en termes d'encadrements lors de plusieurs séjours du SNU (agressions sexuelles, discriminations racistes, mise en danger des jeunes), il relève néanmoins le manque de formation du personnel encadrant, la dégradation de leurs conditions de travail, des atteintes au droit du travail (retard dans la signature des contrats et dans la mise en paiement des rémunérations). Le rapport de la cour des comptes souligne encore le coût du SNU, largement sous-estimé dans les documents produits par le gouverne-



# SNU : un constat d'échec Exigeons son abandon !



ment. La cour des comptes avance le chiffre de 2900 € par jeune pour l'année 2022 et dénonce un dispositif sans pilotage budgétaire. L'argent dépensé pour le SNU est une aberration dans un contexte où l'école et les structures d'éducation populaire subissent de sévères restrictions budgétaires, manquent du nécessaire pour assurer leurs missions de service public, accueillir convenablement les enfants et les jeunes.

## Exigeons l'abrogation du SNU !

---

Si le bilan dressé par la cour des comptes est accablant, le rapport produit ne remet pas en cause le SNU dans ses fondements. Les défaillances pointées sont, pour l'essentiel, d'ordre matériel, logistique et financier laissant place à des recommandations pour améliorer le dispositif.

Pour SUD éducation, le problème du SNU ce n'est pas qu'il manque de moyens pour atteindre ses objectifs. Pour SUD éducation, le problème du SNU ce sont les bases idéologiques sur lesquelles il repose, l'embrigadement de la jeunesse en quoi il consiste, la vision autoritaire et militaire de l'éducation qu'il promeut.

Promouvoir le SNU comme le fait le Président et son gouvernement, c'est une fois encore flatter les partis d'extrême droite et favoriser la progression de leurs idées. Le Rassemblement National a manifesté à plusieurs reprises son intérêt pour le dispositif. Le parti de Marine Le Pen plaide ainsi pour sa généralisation et conçoit le SNU comme un tremplin vers un service militaire obligatoire, plaidant pour sa généralisation et réclamant une militarisation plus poussée.

**SUD éducation exige l'abandon du SNU, à l'école comme hors de l'école. Les moyens captés par ce dispositif aussi coûteux que dangereux, doivent être mis au service d'un plan d'urgence pour l'école, au service du soutien à apporter aux structures d'éducation populaire.**

**Contre la vision belliciste et militaire de la société que promeut le SNU, SUD éducation défend un projet éducatif émancipateur !**